



# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2018

Article L. 2121-26 du Code Général des Collectivités Territoriales

*L'an Deux Mille Dix-huit, le douze mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Pascal DOLL, Maire.*

## PRÉSENTS :

Pascal **DOLL**, Maire.

Claude **FERNANDEZ-VELIZ**, Jean-Claude **TATTU**, Nektar **BALIAN**, Jean **SARBACH**, Marie-Louise **MONIER**, Joël **DELCAMBRE**, Isabelle **GOURDON**, Mathieu **DOMAN**, Adjoints au Maire.

Yveline **MASSON**, Claudine **OCCHIPINTI**, Christophe **ALTOUNIAN**, Annick **CALVEZ**, Annie **COHADIER**, Anita **SINAN-MENEDJIAN**, Sophie **LEBON**, Bruno **VALENTE**, Marie-Christine **EVEN**, Marie-Anne **HATTAB**, Tony **FIDAN**, Frédérique **PAVIE**, Jérôme **BERTIN**, Patricia **DELATTRE**, Alice **RUSDIKIAN**, Nicole **GAUTHIER**, Nouredine **MAATOUG**, Conseillers Municipaux.

## ABSENTS EXCUSÉS AVEC POUVOIR :

Saïd <b>TOUFIQ</b>	a donné pouvoir à	Claude <b>FERNANDEZ-VELIZ</b>
Philippe <b>BÉZARD</b>	a donné pouvoir à	Sophie <b>LEBON</b>
Alain <b>DURAND</b>	a donné pouvoir à	Isabelle <b>GOURDON</b>
Sylvain <b>LASSONDE</b>	a donné pouvoir à	Nouredine <b>MAATOUG</b>

ABSENTS NON EXCUSÉS : Michel **AUMAS**, Romuald **SERVA**, Thérèse **HERBERT**

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Annie **COHADIER**

**DATE DE CONVOCATION : 6 mars 2018**

**DATE D’AFFICHAGE : 5 mars 2018**

**NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 33**

**PRÉSENTS : 26**

**PROCURATIONS : 4**

**ABSENTS : 3**

**VOTANTS : 30**

\*\*\*\*\*

## INTERVENTION DE MONSIEUR DOLL :

Monsieur DOLL informe l'assemblée du décès de Monsieur Jean-Claude BERGERON, Conseiller Municipal ainsi que de Monsieur Didier VAILLANT, premier Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France au mois de février. Le conseil municipal est invité à respecter une minute de silence en leur mémoire.

## INTERVENTION ÉCRITE DE MADAME GAUTHIER :

-Après la mise en place au sein de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France d'une commission santé pour venir en aide aux établissements de notre territoire, pourriez-vous nous faire par des travaux, si non des réflexions qui se dégagent de cette commission ?

Monsieur DOLL répond que la seule réunion a eu lieu le 20 mars 2017. Celle-ci avait pour objet la mise en place d'un groupe de travail pour mener une réflexion commune sur les problématiques qui se posent en matière de santé de notre territoire, constituer un collectif de réflexion, identifier les questions prioritaires et, étoffer le collectif élu avec des personnes expertes des différents domaines de la santé. À l'issue de la réunion, il a été proposé le lancement d'une étude diagnostic de santé, une nouvelle réunion du groupe de travail devrait être organisée prochainement.

-Dans chacune des réunions de quartier, le problème du stationnement est régulièrement évoqué. Envisagez-vous de proposer dans chaque quartier des ateliers de réflexion faisant remonter des propositions ?

Monsieur DOLL répond que les problématiques sont bien connues. Parfois les solutions sont simplement techniques, et dans ce cas elles sont facilement mises en œuvre. Par exemple, la mise en sens unique de l'avenue Pierre Lizart et de l'avenue Carpeaux présentée lors de la réunion du quartier du Cottage et qui après avoir reçu l'accord de principe des riverains présents va faire l'objet d'une étude de faisabilité. Parfois elles sont impossibles à trouver de par les comportements de certains de nos concitoyens qui jugent bon pour eux ce qui est mauvais pour les voisins.

-Au conseil Municipal du 16 mai 2017, suite à mon courrier du 26 mars 2017, notre assemblée a acté la création du nouveau groupe «Elu(e)s Socialiste-Ensemble Construisons l'Avenir d'Arnouville». Je souhaitais voir redéfinir, entre autres, le droit d'expression accordé aux élus minoritaires. Aujourd'hui, le droit d'expression est accordé au groupe « Ensemble Construisons l'Avenir d'Arnouville » dans lequel je suis restée et c'est le nouveau groupe, qui, sans démarche aucune occupe l'espace ! Je vous demande de bien vouloir accorder à chacun des groupes de la minorité 50% de l'espace réservé aux élus minoritaires et de soumettre cette proposition au vote en cas de désaccord avec l'autre groupe. D'autre part, compte tenu que mon droit d'expression m'a été supprimé une année durant, je souhaite obtenir la place entière réservé aux élus minoritaires dans le magazine.

Monsieur DOLL répond que le cabinet du maire a demandé par mail en date du 6 décembre 2017 et en date du 20 février 2018, les articles aux 2 responsables des groupes d'opposition pour la parution des magazines à venir. Monsieur DOLL précise que si d'autres arrangements sont souhaités cela devra se faire entre M. LASSONDE et Mme GAUTHIER, les problèmes d'organisation de l'opposition ne concernent pas le conseil municipal.

\* \* \* \* \*

**Les actes administratifs et les documents s'y rapportant peuvent être consultés au Secrétariat Général ou transmis par mail.**

*Conformément à la délibération exécutoire du Conseil Municipal en date du 16 mars 2016, donnant délégation au Maire pour application des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne connaissance des décisions prises :*

- **083/2017b** – Décision relative à la signature du contrat d'engagement référencé n°19122017 pour une prestation de magie par Monsieur Laurent VADEL et Monsieur Marc ABELIN le 19 décembre 2017 lors du repas de fin d'année pour les retraités de la commune à l'espace Charles Aznavour.
- **090/2017** – Décision relative à l'acceptation du devis du fournisseur "La Ferme de Tiligolo" pour une animation spectacle et atelier le 24 octobre 2017 à l'accueil loisirs maternel.
- **101/2017** – Décision relative à la cession pour destruction d'un véhicule Renault 447 DQM 95.
- **105/2017** – Décision relative à la signature d'un contrat d'entretien préventif du massicot par la société AJ PLUS.
- **114/2017** – Décision relative à la signature de la convention relative à la formation « Maitriser les nouveaux outils de l'urbanisme » par l'Union des Maires du Val d'Oise.
- **116/2017** – Décision relative à la signature du contrat de cession pour la diffusion du spectacle « ligne de front » de Serge TEYSSOT-GAY.
- **117/2017** – Décision relative à la signature de la convention pour la formation « Travaux en hauteur » souscrite par l'organisme de formation « CACEF ».
- **118/2017** – Décision relative à la signature d'un contrat de vente d'un spectacle "Lutine fait son Noël" par la Sarl Sésame Spectacles pour l'école Jean Jaurès.

- **119/2017** – Décision relative à l'abrogation des actes constituant la régie d'avances menues dépenses et instituant une régie d'avances menues dépenses.
- **120/2017** – Décision modifiant l'acte constitutif de la régie de recettes pour l'encaissement des droits de stationnements par horodateurs et abonnements.
- **121/2017** – Décision portant abrogation des actes constituant la régie de recettes de la maison de la jeunesse et instituant la régie de recettes de la maison de la jeunesse.
- **122/2017** – Décision relative à l'acceptation du devis du fournisseur "N'JOY aime la vie" pour l'atelier Les Experts le 5 janvier 2018 à l'accueil loisirs élémentaire.
- **123/2017** – Décision relative à l'acceptation du devis du fournisseur "Les Michaud" pour un atelier Cirque les 26 et 29 décembre 2017 à l'accueil loisirs élémentaire.
- **124/2017** – Décision relative à l'acceptation du devis du fournisseur "Le salon du chocolatier" pour un atelier chocolat le 5 janvier 2018 à l'accueil loisirs maternel.
- **125/2017** – Décision relative à l'acceptation du devis du fournisseur "La Compagnie Debout les Rêves" pour une animation spectacle le 28 décembre 2017 à l'accueil loisirs maternel.
- **126/2017** – Décision relative à la signature du contrat d'entretien d'un compresseur à air au CTM par la Sté AEEN.
- **127/2017** – Décision relative à la signature du contrat avec l'auto-entreprise de Madame Claire LAROCHE « au clair de la Note » pour 40 heures d'interventions sur l'année 2018.
- **128/2017** – Décision relative à la signature de la convention raccordement électrique par la Sté ENEDIS pour la crèche 73 Avenue de la République.
- **129/2017** – Décision relative à la signature de l'avenant n°1 au MAPA 014-2017 – requalification des bâtiments et des jardins de l'ancienne mairie – lot : 12 : VRD / Aménagements extérieurs.
- **130/2017** – Décision relative à la signature de l'avenant n°1 au MAPA 014-2017 – requalification des bâtiments et des jardins de l'ancienne mairie – lot : 6 : Menuiseries extérieures bois/serrurerie.
- **131/2017** – Décision relative à la signature de l'avenant n°1 au MAPA 014-2017 – requalification des bâtiments et des jardins de l'ancienne mairie – lot : 3 : Gros œuvre / carrelage.
- **132/2017** – Décision relative à la signature du contrat de cession pour la diffusion du spectacle « Petit Bleu Petit Jaune » par le théâtre de la Vallée.
- **133/2017** – Décision relative à la signature de l'avenant n°2 portant modification à la convention de partenariat, de financement, de mise à disposition gratuite de locaux communaux et de matériel avec l'association « Arnouville Tennis Club ».
- **001/2018** – Décision relative à la signature du contrat de maintenance du système de verbalisation avec la Sté LOGITUD SOLUTIONS.
- **002/2018** – Décision relative à la signature de l'avenant n°1 au MAPA 003-2017 – bail d'entretien et travaux de clôtures des bâtiments communaux.
- **003/2018** – Décision relative à la signature du contrat de connexion du service de communication professionnelle par la Sté ESENDEX.
- **004/2018** – Décision relative à la signature du contrat d'assurance dommages ouvrage avec SMACL Assurance pour la réhabilitation et l'extension du gymnase Léo Lagrange.
- **005/2018** – Décision relative à la signature du contrat d'assurance tous risques chantier avec SMACL Assurance pour la réhabilitation et l'extension du gymnase Léo Lagrange.
- **006/2018** – Décision relative à la signature de l'avenant n°2 portant modification à la convention de partenariat, de financement, de mise à disposition gratuite de locaux communaux et de matériel avec l'association « Passion Danse ».
- **008/2018** – Décision relative à l'attribution du marché de fourniture de matériels et consommables informatique à la société EVEN France.
- **009/2018** – Décision relative à la préemption d'un bien sis 24 avenue de la République.
- **010/2018** – Décision relative à l'acceptation du devis du fournisseur "A portée de mains" pour un atelier de massage le 20 février 2018 à Trait d'union.
- **011/2018** – Décision relative à la signature de la convention de formation "Associer les arbustes et les vivaces pour créer de nouvelles scènes paysagères" présentée par l'organisme de formation "Domaine Régionale de Chaumont-sur-loire" du 27 au 29 mars 2018 pour le Responsable des Espaces Verts.

- **012/2018** – Décision relative à la formation "Habilitation électrique BS BE Manœuvre" présentée par l'organisme de formation Si2P les 19 et 20 février 2018 pour 7 agents des services techniques.
- **013/2018** – Décision relative à la formation "Habilitation électrique BS BE Manœuvre" présentée par l'organisme de formation Si2P les 26 et 27 mars 2018 pour 6 agents des services techniques.
- **013/2018b** – Décision relative à l'attribution du MAPA 024-2017 Création d'une crèche dans un bâtiment existant.
- **014/2018** – Décision relative à l'acceptation du devis de Alternance Théâtre Yann Briec pour un spectacle de magie le 23 février 2018.
- **015/2018** – Décision relative à l'acceptation du devis de Nerolia pour un atelier parfum le 2 mars 2018.
- **016/2018** – Décision relative à la signature de la convention de partenariat, de financement et de mise à disposition de locaux communaux et de matériel avec l'association ASIMC.
- **017-2018** – Décision relative à la signature du contrat de cession avec Le Mur du Songe SARL pour la diffusion du spectacle Aldebert "Enfantillages 3" le 9 mars 2018 à l'espace Charles Azanvour.
- **018/2018** – Décision relative à l'attribution du MAPA 026-2017 Marché de travaux neufs et d'entretien des voiries communales.
- **020/2018** – Décision relative à l'attribution du MAPA 012-2017 – Vêtements de travail, accessoires et équipements de sécurité pour les services municipaux de la ville d'Arnouville (3 lots)
- **027/2018** – Décision relative à l'attribution du MAPA 025-2017 Vérification des installations électriques et de gaz dans les bâtiments communaux à l'entreprise Qualiconsult.
- **028/2018** – Décision relative à la cession d'un bien sis 6 bis avenue Lafontaine – Mandats de vente.

\* \* \* \* \*

Il est ensuite passé à l'ordre du jour :

### 1/1 – FINANCEMENT DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX – CRÉATION D'UNE CRÈCHE À L'ESCALE SAINTE MONIQUE

À l'unanimité, **APPROUVE** ce projet d'aménagement, **APPROUVE** le démarrage de ces travaux en 2018, à compter de la deuxième quinzaine de mars 2018 jusqu'au dernier trimestre 2018, **APPROUVE** la demande de financement auprès de l'Etat pour la création d'une crèche de 20 berceaux situé dans les locaux de l'Escale Sainte Monique sise 73 avenue de la République, étant entendu que la ville prendra en charge, le cas échéant, la différence entre le taux maximum de subvention sollicité au titre de la D.E.T.R et le taux réellement attribué, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

### 2/2 – FINANCEMENT FONDS DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT CRÉATION D'UNE CRÈCHE

À l'unanimité, **APPROUVE** le démarrage de ces travaux en 2018, à compter de la deuxième quinzaine de mars 2018 jusqu'au dernier trimestre 2018, **APPROUVE** la demande de financement auprès de l'État dans le cadre du fonds de soutien à l'investissement et ce à hauteur de 150.000,00 euros maximum, **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou toute autre personne déléguée par lui, à engager toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents aux fins d'exécution de la présente délibération.

### 3/3 – GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA VIDÉO-PROTECTION AVEC LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROISSY PAYS DE FRANCE

Par 29 voix pour et 1 abstention (Mme GAUTHIER), **APPROUVE** la convention constitutive d'un groupement de commandes entre la communauté d'agglomération Roissy Pays de France et ARNOUVILLE, relative à la passation de marché ou d'accord cadre pour les études, l'assistance technique, les travaux, la maîtrise d'œuvre de vidéo protection des espaces publics, **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou toute autre personne désignée par lui, à signer ladite convention désignant la communauté d'agglomération Roissy Pays de France comme coordonnateur.

#### 4/4 – RÉTROCESSION D'UN DROIT AU BAIL COMMERCIAL DU LOCAL SIS 14 AVENUE DENIS PAPIN

Par 29 voix pour et 1 abstention (Mme GAUTHIER), **CONFIRME** le choix de sélectionner la candidature de la SARL OSCARETTE, représentée par Madame Marie-Justine KESTEN, en vue de la rétrocession du droit au bail commercial du local sis 14 avenue Denis Papin, **AUTORISE** la rétrocession du droit au bail relatif au local sis 14 avenue Denis Papin à Arnouville, **DIT** que cette rétrocession au profit de la SARL OSCARETTE, représentée par Madame Marie-Justine KESTEN, est faite après avoir obtenu l'accord préalable du bailleur, Madame Béatrice ZEIHNER, **PRÉCISE** que l'acte de rétrocession sera signé à l'Office notarial de Gonesse, **PRÉCISE** que le droit au bail sera rétrocédé au prix de 55 000 euros, montant précisé dans le cahier des charges de rétrocession approuvé par le Conseil Municipal du 11 octobre 2016, **AUTORISE** Monsieur le Maire ou toute autre personne déléguée par lui, à engager toutes démarches et signer tous actes aux fins d'exécution de la présente délibération.

#### 5/5 – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE SUITE À LA DÉCISION DE PRÉEMPTION DU 29 JANVIER 2018 RELATIVE À LA PROPRIÉTÉ SISE 24 AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE (AH N°97) APPARTENANT À M. ANDRE MÉTIVIER, USUFRUITIER ET MME MARTINE LE CADRE, NÉE MÉTIVIER ET M. MICHEL MÉTIVIER, NUS PROPRIÉTAIRES

Par 29 voix pour et 1 abstention (Mme GAUTHIER), **PREND** note de la préemption par décision n°09/2018 en date du 29 janvier 2018 relative à la propriété sise 24 avenue de la République, cadastrée section AH n°97, d'une contenance de 150 m<sup>2</sup>, appartenant à Monsieur André MÉTIVIER, usufruitier et Madame Martine Le CADRE, née MÉTIVIER et Monsieur Michel MÉTIVIER, nus propriétaires, **AUTORISE** Monsieur le Maire ou toute personne déléguée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette préemption et à signer tous les actes y afférant.

#### 6/6 – SÉJOUR CREPS – ÉTÉ 2018

À l'unanimité, **DÉCIDE** que les familles participeront à hauteur de 100 € par participant, **CHARGE** Monsieur le Maire ou toute personne déléguée par lui, à signer les conventions ou contrats à venir.

#### 7/7 – SÉJOURS ÉTÉ 2018

À l'unanimité, **ARRÊTE** le programme des séjours de vacances pour l'été 2018 et fixe les participations familiales conformément aux éléments en annexe, **CHARGE** Monsieur le Maire ou toute personne déléguée par lui, à signer les conventions ou contrats à venir.

#### 8/8 – MINI SÉJOURS BUTHIERS – ÉTÉ 2018

À l'unanimité, **AUTORISE** la signature de la convention pour l'organisation de ce mini-séjour Buthiers été 2018, **DÉCIDE** que les familles participeront à hauteur de 80 € par participant, **CHARGE** Monsieur le Maire ou toute personne déléguée par lui, à signer les conventions ou contrats à venir.

#### 9/9 – SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE À L'ÉCOLE CLAUDE DEMANGE

À l'unanimité, **DÉCIDE** d'attribuer, au titre des projets pédagogiques, une subvention complémentaire de 300 € à l'école maternelle Claude Demange.

#### 10/10 – PRÉSENTATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES DU 11 DÉCEMBRE 2017

Par 29 voix pour et 1 abstention (Mme GAUTHIER), **APPROUVE** le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées du 11 décembre 2017 relatif au transfert des zones d'activité économique et des charges restituées aux communes au titre de la restitution de la médiathèque de Gonesse et des équipements sportifs de Saint-Witz et Puiseux-en France, **DIT** que la présente délibération sera notifiée au Président de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France.

**11/11 – REMPLACEMENT D’UN CONSEILLER MUNICIPAL SUITE À SA DÉMISSION AU SEIN DE LA COMMISSION DES FINANCES**

À l’unanimité, **DESIGNE** Madame Alice RUSDIKIAN membre de la Commission des Finances.

**12/12 – REMPLACEMENT D’UN CONSEILLER MUNICIPAL SUITE À SA DÉMISSION AU SEIN DE LA COMMISSION DES TRAVAUX**

À l’unanimité, **DESIGNE** Madame Alice RUSDIKIAN membre de la Commission Travaux – Bâtiments – Voirie et Espaces Verts.

**13/13 – FINANCEMENT CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR L’EXTENSION DU SYSTÈME DE VIDÉO-PROTECTION URBAINE**

À l’unanimité, **APPROUVE** le dépôt d’un dossier de subvention auprès du Conseil Départemental du Val d’Oise pour l’extension du réseau de vidéo-protection urbaine, **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou toute autre personne déléguée par lui, à engager toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents aux fins d’exécution de la présente délibération.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H52.

Arnouville, le 13 mars 2018

**ACCORD POUR DIFFUSION**

Pascal DOLL

Maire

